



Groupement Belge des Omnipraticiens



## Communiqué de l'INAMI

### **Attention : fin de la période de tolérance pour l'utilisation des anciens modèles d'attestation de soins : 30 juin 2017 !**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, tout dispensateur de soins doit rédiger les attestations de soins ou de fournitures sur de nouveaux modèles.

Une période de tolérance de 6 mois ([jusqu'au 30 juin 2017](#)) était néanmoins prévue. Cela signifie que pour les attestations rédigées durant cette période, la mutualité remboursait le patient même si le dispensateur de soins a utilisé un ancien modèle.

Au 30 Juin 2017: Fin de la période de tolérance pour l'utilisation des anciens modèles d'attestation de soins

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'INAMI: [Cliquez ICI](#)

Le site vous renseignera sur les différentes questions que vous vous posez:

- **Que se passe-t-il si le dispensateur de soins utilise toujours les anciens modèles d'attestation après le 1<sup>er</sup> janvier 2017?**
- **Que faire des anciennes attestations non utilisées ?**
- **Comment se procurer de nouvelles attestations de soins et de fournitures ?**
- **Nouveau modèle d'attestation : quelles sont les principales différences avec l'ancien modèle ?**

*"Les meilleurs soins, accessibles à tous, au meilleur endroit, par le prestataire le plus adéquat, au moment le plus opportun et au juste prix."*

*Depuis 1965, le GBO défend avec fermeté cette vision de la médecine et défend le rôle indispensable du médecin généraliste dans l'organisation des soins de santé de notre pays. Le GBO n'aura de cesse de réclamer la revalorisation qui sont essentiellement des actes intellectuels.*

*Le Groupement Belge des Omnipraticiens (GBO) est associé au Monde des Spécialistes (MoDeS) et ) l'Algemeen Syndicaat van Geneeskundigen (ASGB) au sein du Cartel.*

*12 juin 2016- GBO -tous droits réservés.*

Ce mailing vous est envoyé de la part du Groupement Belge des Omnipraticiens, qui défend les intérêt des médecins généralistes et de la médecine générale. N'hésitez pas à consulter notre site [www.le-gbo.be](http://www.le-gbo.be)

**Notre adresse :**

Groupement Belge des Omnipraticiens  
Rue Solleveld 68  
Woluwé-Saint-Lambert 1200  
Belgium

[Add us to your address book](#)